

Strasbourg



Strasbourg-SNES n° 104 – Avril-Mai 2012

Bulletin bimestriel du Syndicat National des Enseignements du Second Degré - Section Académique de Strasbourg - Le numéro : 0,46 €
 Directeur de la Publication : Philippe LOCHU - Tél. 03 88 75 00 82 - Fax 03 88 75 00 84 - E-mail : s3str@snes.edu - Imprimerie spéciale
 13A, Boulevard du Président Wilson - 67000 Strasbourg - Commission paritaire des publications et agences de presse 0312 S 05559

ÉLECTIONS POUR LE RENOUVELLEMENT DE LA CA NATIONALE, DE LA CA ADADÉMIQUE ET DES BUREAUX SNES 67 ET SNES 68 Du 10 au 25 mai : N'OUBLIEZ PAS DE VOTER !



Editorial de Philippe Lochu

Au moment où vous recevez ce journal, nous serons tous engagé dans le processus électoral qui, pour cinq ans, doit désigner le Président de la République et renouveler l'Assemblée Nationale. Au moment où j'écris ces lignes, rien n'est joué.

Un hasard de calendrier fait que l'élection des instances syndicales nationales et académiques coïncide avec ces élections politiques.

Chacun sait que la participation aux scrutins électoraux fait problème. Paradoxalement, les grandes démocraties connaissent un taux élevé d'abstention, d'autant plus grand que le scrutin intéresse davantage la vie d'une commune, d'un canton, d'un département, d'une région, mais élevé aussi, désormais, lors des élections nationales. Le citoyen a bien souvent le sentiment que son vote n'a guère de poids sur les décisions qui, à un autre niveau, déterminent son existence la plus quotidienne.

Nos « éditocrates » quoiqu'ils versent rituellement des larmes de crocodile sur le peu d'intérêt des citoyens pour les scrutins, ne manquent jamais de répéter qu'un scrutin donne libre cours à l'hallucination collective de l'opinion sur la possibilité de changements auxquels le « principe de réalité » enlève toute valeur autre que le plaisir naïf d'y croire. Enfermés aveuglément dans leur contradiction, ils professent à la fois la vanité du processus démocratique et son impérative nécessité, tenant que si le choix des « marchés » doit l'emporter sur le suffrage populaire, celui-ci reste néanmoins indispensable à donner une vie spectrale à une démocratie d'opérette ...

C'est bien sûr un tout autre point de vue qui nous anime ici. Si nous croyons que la vie sociale est faite par les hommes, et que « si les hommes sont le produit des circonstances, il faut façonner les circonstances humainement », c'est partout et toujours qu'il faut tenter de faire vivre la démocratie. Sans en excepter ses expressions les plus modestes, au nombre desquelles la démocratie syndicale. Elle est souvent décriée pour son caractère bureaucratique et son opacité. Ces reproches peuvent être fondés mais je crois qu'ils ne peuvent l'être que dans la mesure où ils sont réellement accompagnés d'un effort de participation au processus d'élection et de délibération syndical. Rien n'est d'avance joué dès lors que tous ceux qui sont intéressés à la décision collective y participent.

En prenant donc le temps de lire les déclarations d'intention des listes candidates au renouvellement des CA nationale et académique et des bureaux départementaux, et en votant, vous contribuerez non seulement à renforcer votre syndicat, mais aussi à lui donner plus de vigueur pour les années à venir, et vous savez tous qu'il en aura rudement besoin.



*Délégation de Strasbourg
 au Congrès national du Snes à Reims*

SOMMAIRE : Page 1 : Editorial Page 2 : Résultats des votes RA./RF Page 3 : Organisation des votes Pages 4 à 6 : Appels à voter Pages 7 et 8 : Liste CA UA et ST Page 9 : Liste CA EE Page 10 : Listes CA et Bureau URIS Page 11 : Listes UA et EE bureau 68 Page 12 : Listes UA et EE bureau 67 Pages 13 et 14 : tableau des suppressions de postes Pages 15 et 16 : impressions et interventions du congrès national. **Annexes :** bulletin de vote 67 – bulletin de vote 68

RÉSULTATS DES VOTES SUR LES RAPPORTS D'ACTIVITÉ ET FINANCIERS

	Rapport d'activité national		Rapport financier national	
Votants	199 (sur 1302)	15,25 %	199	
Nuls/Blancs	4		3	
Exprimés	195		196	
POUR	168	86,2 %	174	88,8 %
CONTRE	11	5,6 %	4	2,0 %
Abstention	16	8,2 %	17	8,2 %

	Rapport d'activité académique		Rapport financier académique	
Votants	199		199	
Nuls/Blancs	4		3	
Exprimés	195		196	
POUR	173	88,7 %	179	91,3 %
CONTRE	9	4,6 %	4	2,0 %
Abstention	13	6,7 %	13	6,7 %

	Rapport d'activité Bas-Rhin		Rapport financier Bas-Rhin	
Votants	120		120	
Nuls/Blancs	1		0	
Exprimés	119		120	
POUR	104	87,4 %	105	87,5 %
CONTRE	6	5,0 %	3	2,5 %
Abstention	9	7,6 %	12	10,0 %

	Rapport d'activité Haut-Rhin		Rapport financier Haut-Rhin	
Votants	79		78	
Nuls/Blancs	3		3	
Exprimés	76		76	
POUR	71	93,4 %	72	94,7 %
CONTRE	0	-	0	-
Abstention	5	6,6 %	4	5,3 %



*Congrès académique du Snes
Mars 2012 à Mulhouse*

RENOUVELLEMENT DES INSTANCES DU SNES

ORGANISATION DES VOTES

du 10 au 25 mai 2012

Ces élections ont lieu tous les deux ans. Elles s'intègrent dans le fonctionnement démocratique de votre syndicat. Elles ont pour but :

- **le renouvellement de la CA (Commission Administrative) nationale du Snes,**
- **le renouvellement de la CA académique du Snes,**
- **le renouvellement du Bureau départemental (67 ou 68)**

Nous invitons tous les adhérents du SNES à jour de leur cotisation 2011-2012, à participer à ces élections. (cotisation parvenue à la section académique le 25 mai 2012 au plus tard)

Pour le vote national, les listes en présence et les déclarations d'orientation des courants de pensée ont été envoyées à chaque adhérent avec la dernière US. Le bulletin de vote se trouve dans ce Strasbourg-SNES.

Pour le vote académique et le vote départemental, les listes en présence se trouvent dans ce numéro spécial ainsi que les bulletins de vote et les enveloppes à utiliser.

Attention ! Il y a **4 votes sur un même bulletin** imprimé recto/verso :

- **au recto** : un premier vote pour le renouvellement de la CA académique et un deuxième vote pour le renouvellement de votre Bureau départemental (68 ou 67).
- **au verso** : un double vote national : vote pour l'orientation nationale (choisir une des quatre listes en présence) et choix des secrétaires de votre catégorie (secrétaires de la liste de votre choix).

Mode d'emploi :

Choisir le bulletin 67 si votre établissement est situé dans le Bas-Rhin ou le bulletin 68 si votre établissement est situé dans le Haut-Rhin.

Entourez vos choix d'un trait bien apparent, au recto et au verso du bulletin de vote.

Insérez le bulletin dans l'enveloppe vierge de couleur beige ci-jointe.

Placez cette enveloppe vierge dans la deuxième enveloppe imprimée, dûment complétée et signée.

Donnez votre double enveloppe signée et fermée au délégué Snes de votre établissement si le vote est organisé sur place. Nous encourageons les S1 ayant 5 syndiqués ou plus à organiser ce vote dans leur établissement, conformément à la circulaire qu'ils vont recevoir.

Si le vote n'est pas organisé dans votre établissement, envoyez-le directement au Snes à Strasbourg (13a, boulevard Wilson, 67000 STRASBOURG)

Date limite d'envoi de votre vote au SNES de Strasbourg : le 25 mai 2012.

APPEL A VOTER POUR LA LISTE D'UNION UNITÉ ET ACTION ET SANS TENDANCE

Notre candidature s'appuie sur un ensemble de convictions

Nous pensons qu'il est possible de donner un nouveau souffle à une démocratisation ambitieuse de l'École, d'en déverrouiller l'accès à des jeunes qui ne sont pas des « héritiers », de leur rendre possible l'accès au baccalauréat et à des études supérieures, de promouvoir les enseignements technologiques et généraux comme voies de réussite, de réaliser l'égalité des filles et des garçons dans la poursuite des études. Pour atteindre ces résultats, nous revendiquons le recrutement de personnels fortement qualifiés, bénéficiant d'une formation professionnelle complète, dans le prolongement de leur qualification disciplinaire, avec des conditions de travail tenant compte de toutes les dimensions d'un métier en pleine rénovation, dans des conditions difficiles.

Nous voulons sortir d'une spirale de la régression.

Nous voulons, à l'intérieur de l'École, réaliser l'unité la plus large possible des personnels pour construire un collège de la réussite pour tous les élèves et pour une refondation du lycée sur des bases réellement démocratiques. Nous voulons lutter avec énergie contre l'échec des élèves. Chaque élève doit pouvoir trouver au sein de l'École une voie de réussite, mais sans sacrifier l'accès de tous à toute la diversité d'une culture commune.

Nous revendiquons aussi une profonde réforme de nos conditions de travail, nous récusons la caporalisation comme mode de gestion des personnels, et d'abord l'évaluation par les seuls chefs d'établissements, nous voulons que soient reconnus la particularité de nos métiers et les efforts accomplis pour conduire un nombre croissant d'élèves à un niveau de formation élevé. Nous pensons que cette reconnaissance ne peut se limiter à des actes symboliques et qu'elle implique une amélioration de nos salaires, érodés par 10 années d'austérité!

Pour promouvoir ces objectifs, nous voulons réaliser des convergences d'action qui ne sacrifient pas les principes qui nous réunissent à la confrontation polémique de nos divergences. Nous pensons que l'unité doit permettre la construction d'un outil syndical fort, repère pour la profession, et à partir de là une action et des mobilisations, pas seulement pour mettre en échec la régression actuelle, mais pour promouvoir un avenir.

Nous nous inscrivons dans une perspective fédérale.

Comme force majoritaire et en commun avec les autres composantes historiques du syndicalisme enseignant (École émancipée, Indépendance et démocratie, PRSI) nous poursuivrons, au sein de la FSU, un même combat pour la démocratisation de l'École, pour l'emploi, la formation, et la dignité des métiers et de tous les personnels qui y contribuent. Nous revendiquons que les richesses collectivement produites soient mises au service d'une protection sociale forte, intégrant une assurance maladie améliorée, un bon niveau de pension. Nous partageons un même idéal de vie syndicale authentiquement démocratique, ancrée dans l'exercice de nos métiers, le débat collectif, soucieux d'éviter les dérives bureaucratiques du syndicalisme professionnel.

Pour partager nos luttes et approfondir votre engagement syndical, nous vous invitons donc à voter pour la liste Unité et Action et sans tendance.

FUCHS Francis, LOCHU Philippe, BAUGEY Valérie, BESSET Maurice, POZUELO José, HAMM Jean-Louis, MEYER Hubert, PERRIN Dominique, SIMEONI Joseph, GUILLAUME Sylvain, JACQUET Elisabeth, ALYAFI Jamil, EIDEN Françoise, GHERBI Ali, BECKER Guido, PETER Elise, DUVINAGE Christian, SIGRIST Arnaud, MULLER Alfred, KLAINGUER Martine, PONVERT Christine

APPEL A VOTER POUR LA LISTE ÉCOLE ÉMANCIPÉE

Pour un SNES combatif, fédéral et unitaire, reprenant l'initiative

La crise comme légitimation de la politique d'austérité

Depuis 1973, les gouvernements successifs ont patiemment détricoté le « pacte social » de l'après-guerre. La crise actuelle fournit le prétexte idéal pour accélérer le mouvement jusqu'à la paupérisation de populations entières en Europe.

Le démantèlement de l'Etat social s'accompagne du renforcement de l'Etat pénal et policier avec premières cibles chômeurs, étrangers, travailleurs pauvres.

Des « contre-réformes » dans l'Éducation nationale

Depuis plus de 10 ans, les réformes atteignent presque leur but : détruire l'Éducation nationale, mettre en place une école à deux vitesses. Un nombre croissant de personnels en ressent malaise, colère et impuissance. Ils s'insurgent aussi devant un métier dénaturé par la logique comptable, la « culture du résultat », l'individualisation par le « mérite ».

Quelle école voulons-nous ?

Contrairement à l'idéologie qui a tendance à devenir dominante, nous pensons que tout élève est « éduicable ».

Mais pour cela, il faut rétablir les postes supprimés, abaisser les effectifs par classe, revenir à une vraie formation des stagiaires. Il faut des contenus et des pratiques repensées grâce à une vraie formation continue.

Le collège doit être le lieu unique d'accueil pour tous les élèves avec un enseignement polyvalent pour tous afin de les amener au lycée. Le lycée doit s'appuyer sur une culture commune aux enseignements qui se complètent entre eux.

Que faire ?

Il faut imposer un **changement radical** de politique et la défaite de N. Sarkozy en serait le premier pas, mais il en faudra beaucoup d'autres pour reconstruire une Ecole émancipatrice, **combattre** les politiques d'austérité et **imposer** des solutions sociales et solidaires.

Le syndicalisme devra faire preuve d'**ambition** et de **détermination** en articulant les **revendications de nos professions** avec la **défense de l'ensemble des salariés**, la reconquête de la **protection sociale** et du **service public**. Il faut travailler à l'**unité** syndicale sans exclusive a priori en développant un pôle syndical de transformation sociale. Pour l'École Emancipée, le SNES doit défendre cette perspective au sein de la FSU sans pour autant abandonner les revendications propres aux personnels du second degré.

Votez École Émancipée c'est voter pour une **tendance nationale fédérale et unitaire**, une tendance qui défend les mêmes positions à Strasbourg, Créteil, Toulouse, Marseille, Rouen... une tendance qui porte un syndicalisme de luttes et de revendications dans les instances fédérales, les instances nationales comme dans les instances académiques et départementales ; c'est voter pour des **militants** qui, au quotidien, dans **toute l'activité syndicale**, construisent l'**unité** et les outils pour une **mobilisation** plus combative (et pour gagner) dans la défense de l'École laïque et de ses personnels et l'exigence d'un projet éducatif pour tous.

Votez et faites voter les listes École Émancipée

Isabelle Antoine, Marjolaine Bautz de Luze, Myriam Benedetti, Marc Bolzer, Gauvain End, Eric Garel, Geneviève Rudloff, Nicolas Springer, Annie Wyss.

APPEL A VOTER POUR LA LISTE UNITÉ, REVENDICATIONS, INDÉPENDANCE SYNDICALE

L'appel par le SNES aux grèves des 15 décembre et 31 janvier - après un vote unanime de la CA Nationale auquel nous avons contribué - pour le retrait du projet sur l'évaluation et l'annulation des suppressions de postes a été un point d'appui.

Ainsi le projet de réforme de l'évaluation, mis en route au printemps 2011, un an après, n'a toujours pas abouti.

Au moment où les attaques pleuvent pour répondre aux exigences des marchés financiers, avec une nouvelle saignée de 14 000 postes, alors que les plus grandes incertitudes planent sur les mois qui viennent, quels que soient ceux qui seront élus à la tête du pays, la démarche mise en œuvre le 15 décembre et le 31 janvier doit être poursuivie.

Des prises de position positives adoptées au congrès national de Reims

- contre la ratification du nouveau traité européen car comme le dit la motion adoptée : **« si la solidarité financière entre états membres est nécessaire, le MES, accolé au projet de Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance de l'Union (TSCG) doit être rejeté, comme doit l'être ce traité : il instaure une règle d'or de l'équilibre budgétaire absurde et dangereuse, ne remet pas en cause les failles mêmes de la construction de la monnaie unique et cherche à enfermer les peuples dans le carcan de l'austérité permanente, les empêchant de décider des choix économiques et sociaux qu'ils estiment nécessaires. Le SNES demande qu'il ne soit pas ratifié ».**
- La prise de position **pour l'abandon de l'Ecole du socle**, l'abandon du socle commun, du livret personnalisé de compétences, au moment où d'autres organisations, le SGEN, l'UNSA combattent pour baser l'enseignement en collège sur le socle commun. C'est la défense du second degré, dans lequel des certifiés et agrégés enseignent de la sixième à la terminale dans leur discipline de recrutement.
- La demande d'« **abandon de la mastérisation** ».
- L'affirmation à propos de la Loi issue du protocole Tron que **« Le développement du CDI n'est pas la réponse à la précarité mais contribue à installer le modèle d'une fonction publique duale en étendant le contrat au détriment du statut »**, nous pensons qu'il faut en conséquence demander l'abrogation de la loi de mars 2012.
- La défense claire de la laïcité, avec **« la demande d'abrogation de toutes les lois qui organisent le dualisme scolaire, fonds publics au service public ».**
- **Le refus de la CSG et de la progressivité de la CSG : « le Snes rappelle qu'il s'est opposé à la création de la CSG car se substituant aux cotisations et fiscalisant le financement de la sécurité sociale. Il continue à s'y opposer ».** Le congrès a également repoussé, à la demande de plusieurs académies, la proposition d'une CSG progressive.
- En effet, le patronat demande que la protection sociale ne soit plus, comme aujourd'hui, financée par des cotisations patronales versées par les entreprises, mais par l'impôt, versé par tous les citoyens. A cette demande, Nicolas Sarkozy a répondu par la TVA sociale ; pour sa part François Hollande se déclare pour l'augmentation de la CSG et sa fusion avec l'impôt sur le revenu, ce qui de fait rendrait la CSG progressive.

Nous ne pouvons que nous féliciter de ces prises de positions que nous avons toutes votées.

NE PAS LAISSER « DÉTRICOTER » LES DÉCRETS DE 1950 ET NOTRE STATUT

Une discussion s'est menée tout au long du congrès sur la proposition de « *travail collectif* » et la demande de mise en place de « *collectifs de travail* » en lien avec « *l'élaboration de propositions alternatives* » concernant l'évaluation; à la suite d'une vive discussion cette proposition a été renvoyée à un « *mandat d'étude* ». On ne peut que s'en féliciter.

Comme le disait l'amendement (non retenu) de plusieurs académies : « *Toute instance ressemblant de près ou de loin au Conseil pédagogique nuit à la liberté de notre statut de concepteur de nos métiers. Le temps de travail collectif doit être reconnu en terme d'abaissement des maxima de services mais pas évalué et ne pas s'opposer à notre liberté pédagogique individuelle* ».

Comment comprendre alors que « **L'appel du second degré** » ne mentionne pas les décrets de 1950 et propose « *d'inclure dans les services du temps pour le travail collectif, la concertation* ».

Demander une nouvelle définition de nos services, la prise en compte du travail collectif, voire un « *collectif de travail* » c'est soumettre les décrets de 1950 à « l'autonomie » de chaque établissement. C'est le détricotage de notre statut, initié par la loi sur le « dialogue social ».

Les décrets de 1950 définissent notre travail quotidien de professeurs certifiés ou agrégés dans les collèges et les lycées, l'enseignement dans la discipline de recrutement, dans un service défini en heures de cours hebdomadaires, garantie de la liberté pédagogique de chaque enseignant. On ne peut pas tricher avec cela.

POURUIVRE DANS LA VOIE DES REVENDICATIONS ET DE L'INDÉPENDANCE SYNDICALE

Nous nous félicitons que ce congrès ait su prendre collectivement des positions qui sont autant de points d'appui pour le combat syndical, notamment la non ratification du traité européen qui imposerait une austérité renforcée.

Notre contribution ne se situe pas dans le cadre des oppositions entre « tendances ». La véritable démocratie syndicale doit permettre aux syndiqués de faire valoir leur volonté, dans les réunions des instances syndicales, de définir les revendications et l'action pour les faire aboutir.

Mais on ne peut rester au milieu du gué :

Le SNES, en toute indépendance syndicale, doit continuer à défendre nos revendications, ce qui nécessite, pour pouvoir préserver notre statut, de combattre la loi sur le dialogue social.

VOTEZ POUR NOTRE LISTE C'EST VOTER POUR QUE LE SNES DÉFENDE LES REVENDICATIONS :

RÉTABLISSEMENT A LA RENTRÉE 2012 DES POSTES SUPPRIMÉS

DÉFENSE DES DÉCRETS DE 1950, RETRAIT DU PROJET SUR L'ÉVALUATION,

ABANDON DU SOCLE COMMUN, DU LIVRET PERSONNEL COMMUN DE COMPÉTENCES ET DE LA RÉFORME DU LYCÉE

Cette liste est constituée à l'initiative de Fabrice Monnot, membre de la CA Académique et du Bureau Départemental 68 élu en 2009 sur la liste Pour la reconquête d'un syndicalisme indépendant (PRSI).

Pour tout contact : fabrice.monnot@laposte.net.

RENOUVELLEMENT DE LA CA ACADÉMIQUE DU SNES

LISTE UNITÉ ET ACTION ET SANS TENDANCE

1	FUCHS Francis	Agrégé Hc	Lycée J. Mermoz	St-Louis
2	LOCHU Philippe	Agrégé Hc	Lycée A. Schweitzer	Mulhouse
3	BAUGEY Valérie	Certifiée	Collège de l'Outre Forêt	Soultz sous Forêts
4	BESSET Maurice	Agrégé Hc	Lycée Maurois	Bischwiller
5	POZUELO José	Certifié	Collège de l'Outre Forêt	Soultz sous Forêts
6	HAMM Jean-Louis	Agrégé	Collège Les Sept Arpents	Souffelweyersheim
7	MEYER Hubert	Certifié Hc	Retraité	Haut-Rhin
8	PERRIN Dominique	Certifiée Hc	Lycée J. Monnet	Strasbourg
9	SIMEONI Joseph	Agrégé Hc	Lycée Scheurer Kestner	Thann
10	GUILLAUME Sylvain	Agrégé Hc	Lycée Couffignal	Strasbourg
11	JACQUET Elisabeth	Agrégée	Collège Esplanade	Strasbourg
12	ALYAFI Jamil	Certifié	Collège J.Verne	Illzach
13	GHERBI Ali	CPE	Lycée J. Mermoz	St-Louis
14	BECKER Guido	Agrégé	Lycée H. Meck	Molsheim
15	PETER Elise	Certifiée	Collège C. Péguy	Wittelsheim
16	DUVINAGE Christian	Certifié Hc	Retraité	Bas-Rhin
17	BRUPPACHER Maurice	Certifié	Collège Nonnenbruch	Lutterbach
18	ROTOLO Marcello	Certifié	Collège J. Mermoz	Wittelsheim
19	GABRIEL-REGIS Frédérique	CO-Psy	CIO	Illkirch
20	ASSAL Alain	Agrégé Hc	Lycée Bartholdi	Colmar
21	EIDEN Françoise	Certifié Hc	Retraitée	Bas-Rhin
22	AISSAOUI Aïssa	Certifié bia	Lycée A. Zurcher	Wittelsheim
23	GIGOUT Carine	Certifiée	Collège M. Schongauer	Ostwald
24	MULLER Alfred	Agrégé Hc	Retraité	Haut-Rhin
25	YAHYAOUI Zora	Certifié Hc	Collège Fustel de Coulanges	Strasbourg
26	SIGRIST Arnaud	Certifié	Lycée C. Sée	Colmar
27	SIMEONI Marie	Contract.	Collège Schickelé	Saint-Louis
28	CHATEAUDON Jean-Luc	Agrégé	Lycée Kastler	Guebwiller
29	KOPPEL Anne-Catherine	Certifiée	Collège V. Schoelcher	Ensisheim
30	HERNANDO Amélie	Agrégée	Collège Les Sept Arpents	Souffelweyersheim
31	HAMZE Elisabeth	Agrégée	Retraitée	Bas-Rhin
32	DI PALMA André	Certifié Hc	Lycée J. Mermoz	Saint Louis
33	BIACHE Christian	Certifié	Collège L. Pasteur	Strasbourg
34	TERRIER Janig	Certifiée	Collège de Villé	Villé

RENOUVELLEMENT DE LA CA ACADÉMIQUE DU SNES

Liste Unité et Action et Sans Tendance

(suite)

35 RISSER Thomas	Contract.	Collège Kléber	Haguenau
36 DUPONT Thierry	Certifié	Collège Rixheim	Rixheim
37 ZORNINGER Jean	Agrégé	Lycée Schwendi	Ingersheim
38 PONVERT Christine	Copsy	CIO	Strasbourg
39 MICHEL Nathalie	Certifiée Hc	Collège Molière	Colmar
40 SEEL François	PEGC Hc	Collège Les Sept Arpents	Souffelweyersheim
41 KUSSAIBI Nazih	Agrégé	Lycée Cassin	Strasbourg
42 CURTY Marie-Luce	CPE Collège	Victor Hugo	Colmar
43 MARCHANT Christophe	Agrégé	Lycée Pasteur	Strasbourg
44 MILLET Franck	Certifié	Collège Bourtzwiller	Mulhouse
45 MEZHOUR Mohamed	AED	Lycée J. Mermoz	Saint Louis
46 SAETTLER Thomas	Certifié	Collège H.Arp	Strasbourg
47 MIESCH Cécile	CPE	Lycée H.Meck	Molsheim
48 KAPPES Martin	Certifié	Collège du Parc	Illkirch
49 DUDT Nadia	Agrégée	Lycée Imbert	Sarre-Union
50 MARCEL Marie	Certifiée	Lycée A. Maurois	Bischwiller
51 MAURICE François	Certifié Hc	Collège Schuré	Barr
52 KLAINGUER Martine	Certifiée HC	Retraîtée	Haut-Rhin



*Congrès académique du Snes
Mars 2012 à Mulhouse*

RENOUVELLEMENT DE LA CA ACADÉMIQUE DU SNES

LISTE ÉCOLE ÉMANCIPÉE

1	ANCLIN Bernard	Certifié	Retraité	
2	ANTOINE Isabelle	Certifiée	Lycée L. Couffignal	Strasbourg
3	BAUMANN Jean-Luc	Certifié	Collège J. Prévert	Wintzenheim
4	BAUTZ DE LUZE Marjolaine	Copsy	Retraîtée	
5	BENEDETTI Myriam	Certifiée	Lycée L. Marchal	Molsheim
6	BOLZER Marc	Certifié	Collège G. Marthelot	Orbey
7	BRODBECK Nicolas	Assis. Pédag.	Collège L. Herr	Altkirch
8	CLERJAUD Stéphane	Agrégé TZR	Lycée M. Rudloff	Strasbourg
9	CADO Sylvie	Copsy	CIO	Strasbourg
10	CUZIN Agnès	Certifiée	Retraîtée	
11	DELAVERIE Caroline	Agrégée	Lycée J.B Kléber	Strasbourg
12	END Gauvain	Certifié	Collège L. Arbogast	Mutzig
13	GALY Marjorie	Agrégée	Lycée N.Fustel de Coulanges	Strasbourg
14	GAREL Eric	Certifié	Lycée J. Monnet	Strasbourg
15	GREIB Marion	Certifiée	Collège R. Rolland	Erstein
16	MACK Philippe	Certifié	Lycée R. Cassin	Strasbourg
17	MALLICK Bernadette	Certifiée	Collège L. Pasteur	Strasbourg
18	MATHIEU Isabelle	Certifiée	Collège Les Ménétriers	Ribeauvillé
19	MOGULTAY Annelise	Certifiée	Lycée J. Rostand	Strasbourg
20	MEYER Aurélie	Certifiée	Collège Kennedy	Mulhouse
21	PHILIPPE Carmen	Agrégée	Lycée N.Fustel de Coulanges	Strasbourg
22	PACTAT Régine	Certifiée	Retraîtée	
23	PETITDEMANGE Gabrielle	Copsy	CIO	Strasbourg
24	RAPP Agathe	Agrégée	Lycée J. Rostand	Strasbourg
25	RUDLOFF Geneviève	Certifiée	Lycée J. Rostand	Strasbourg
26	SPRINGER Nicolas	Certifié	Lycée M. Yourcenar	Strasbourg
27	VALENTIN Marie-Claire	Agrégée	Lycée J.B Kléber	Strasbourg
28	WYSS Annie	Agrégée	Lycée J. Rostand	Strasbourg



Isabelle Antoine



Gauvain End

au Congrès de Reims

RENOUVELLEMENT DE LA CA ACADÉMIQUE ET DU BUREAU DÉPARTEMENTAL DU HAUT-RHIN

LISTE UNITÉ, REVENDICATIONS, INDÉPENDANCE SYNDICALE LISTE URIS

1	MONNOT Fabrice	Certifié	Lycée Lavoisier	Mulhouse
2	MARTIN Angel	Certifié	Lycée Lavoisier	Mulhouse
3	BARTETTE Joël	Certifié Hc	Retraité	
4	MARCHAL Marc	Certifié	Collège Berlioz	Colmar
5	WALGENWITZ Marie Claude	Certifiée	Lycée Scheurer Kestner	Thann
6	GEMBERLE Jean	Certifié Hc	Retraité	
7	BRAVIN Stéphania	Certifiée	Lycée Lavoisier	Mulhouse
8	GROSS Doris	Certifiée	Lycée Lambert	Mulhouse
9	HIFFLER Michèle	Certifiée	Lycée Lavoisier	Mulhouse
10	BRAYE Élisabeth	Certifiée	Lycée Scheurer Kestner	Thann
11	VISSY Véronique	Certifiée	Lycée Lavoisier	Mulhouse
12	MINABERRIGARAY Valentine	Certifiée	Lycée Amélie Zurcher	Wittelsheim
13	MAITREAU Muriel	Certifiée	Lycée Lavoisier	Mulhouse
14	WOLLENSCHNEIDER Michèle	Agrégée	Collège J.P. De Dadelsen	Hirsingue
15	CONSTANS Marie Thérèse	Certifiée	Retraitee	



Marie Siméoni

Au Congrès de Reims



Fabrice Monnot

RENOUVELLEMENT DU BUREAU DÉPARTEMENTAL DU BAS-RHIN

LISTE UA ET SANS TENDANCE

1	BAUGEY Valérie	Certifiée	Collège de l'Outre Forêt	Soultz sous Forêts
2	JACQUET Elisabeth	Agrégée	Collège de l'Esplanade	Strasbourg
3	BESSET Maurice	Agrégé	Lycée Maurois	Bischwiller
4	POZUELO José	Certifié	Collège de l'Outre Forêt	Soultz sous Forêts
5	HAMM Jean-Louis	Agrégé	Collège Les Sept Arpents	Souffelweyersheim
6	PERRIN Dominique	Certifiée	Lycée J. Monnet	Strasbourg
7	BECKER Guido	Agrégé	Lycée H. Meck	Molsheim
8	SAETTLER Thomas	Certifié	Collège H.Arps	Strasbourg
9	GIGOUT Carine	Certifiée	Collège M. Schongauer	Strasbourg
10	DUVINAGE Christian	Certifié Hc	Retraité	Strasbourg
11	YAHYAOUI Zora	Certifiée Hc	Collège Fustel de Coulanges	Strasbourg
12	BIACHE Christian	Certifié	Collège L. Pasteur	Strasbourg
13	PONVERT Christine	Copsy	CIO	Strasbourg
14	SIGRIST Ursula	Certifiée	Collège de l'Outre Forêt	Soultz sous Forêts
15	HAMZE Elisabeth	Agrégée	Retraité	Bischheim
16	RISSER Thomas	Contractuel	Collège Kleber	Haguenau
17	TERRIER Janig	Certifiée	Collège de Villé	Villé
18	KAPPES Martin	Certifié	Collège du Parc	Illkirch
19	FORTHOFFER Michel	Certifié	Collège Saut du Lièvre	Bischwiller
20	SEEL François	PEGC Hc	Collège Les Sept Arpents	Souffelweyersheim
21	EIDEN Françoise	Certifiée Hc	Retraité	Strasbourg
22	GUILLAUME Sylvain	Agrégé Hc	Lycée Couffignal	Strasbourg

LISTE ÉCOLE ÉMANCIPÉE (EE)

1	ANCLIN Bernard	Certifié	Retraité	
2	ANTOINE Isabelle	Certifiée	Lycée L. Couffignal	Strasbourg
3	BENEDETTI Myriam	Certifiée	Lycée L. Marchal	Molsheim
4	CLERJAUD Stéphane	Agrégé TZR	Lycée M. Rudloff	Strasbourg
5	CADO Sylvie	Copsy	CIO	Strasbourg
6	CUZIN Agnès	Certifiée	Retraité	
7	DELAVIERE Caroline	Agrégée	Lycée J.B Kléber	Strasbourg
8	END Gauvain	Certifié	Collège L. Arbogast	Mutzig
9	GALY Marjorie	Agrégée TZR	Lycée N.Fustel de Coulanges	Strasbourg
10	GAREL Eric	Certifié	Lycée J. Monnet	Strasbourg
11	GREIB Marion	Certifiée TZR	Collège R. Rolland	Erstein
12	MACK Philippe	Certifié	Lycée R. Cassin	Strasbourg
13	MALLICK Bernadette	Certifiée	Collège L. Pasteur	Strasbourg
14	MOGULTAY Annelise	Certifié	Lycée J. Rostand	Strasbourg
15	PACTAT Régine	Certifiée	Retraité	
16	PHILIPPE Carmen	Agrégée	Lycée N.Fustel de Coulanges	Strasbourg
17	PETITDEMANGE Gabrielle	Copsy	CIO	Strasbourg
18	RAPP Agathe	Agrégée	Lycée J. Rostand	Strasbourg
19	RUDLOFF Geneviève	Certifiée	Lycée J. Rostand	Strasbourg
20	SPRINGER Nicolas	Certifié	Lycée M. Yourcenar	Strasbourg
21	VALENTIN Marie-Claire	Agrégée	Lycée J.B Kléber	Strasbourg
22	WYSS Annie	Agrégée	Lycée J. Rostand	Strasbourg

RENOUVELLEMENT DU BUREAU DÉPARTEMENTAL DU HAUT-RHIN

LISTE UA ET SANS TENDANCE

1	FUCHS Francis	Agrégé HC	Lycée J. Mermoz	Saint-Louis
2	SIMEONI Joseph	Agrée HC	Lycée Scheurer Kestner	Thann
3	PETER Elise	Certifiée	Collège Ch. Péguy	Wittelsheim
4	KLAINGUER Martine	Certifiée HC	Retraitée	
5	GHERBI Ali	CPE	Lycée J. Mermoz	Saint-Louis
6	MEYER Hubert	Certifié HC	Retraité	
7	AISSAOUI Aïssa	Certifié Bia	Lycée A. Zurcher	Wittelsheim
8	ALYAFI Jamil	Certifié	Collège J. Verne	Illzach
9	ROTOLO Marcello	Certifié	Collège J. Mermoz	Wittelsheim
10	SIGRIST Arnaud	Certifié	Lycée C. See	Colmar
11	BRUPPACHER Maurice	Certifié	Collège	Lutterbach
12	ASSAL Alain	Agrégé HC	Lycée Bartholdi	Colmar
13	SIMEONI Marie	Contract.	Collège R. Schickelé	Saint-Louis
14	MILLET Franck	Certifié	Collège Bourtzwiller	Mulhouse
15	MIEGEVILLE Agnès	Certifiée	Lycée A. Schweitzer	Mulhouse
16	KOPPEL Anne-Catherine	Certifiée	Collège	Ensisheim
17	CHATEAUDON Jean-Luc	Agrégé	Lycée A. Kastler	Guebwiller
18	ZORNINGER Jean	Agrégé	Lycée L. de Schwendi	Ingersheim
19	DI PALMA André	Certifié HC	Lycée J. Mermoz	Saint-Louis
20	MULLER Alfred	Agrégé HC	Retraité	
21	DUPONT Thierry	Certifié	Collège	Rixheim
22	BEQUIGNON Marie-Odile	Certifiée	Collège Wolf	Mulhouse
23	JOUANNAUD Laurent	Agrégé	Collège	Volgelsheim
24	TEBIB Nadia	CPE	Collège	Hegenheim
25	LEGROS Philippe	Agrégé HC	Lycée Montaigne	Mulhouse
26	FOLTZER Coline	Certifiée	Collège	Riedisheim
27	KOPP-FRUCHART Annette	Agrégée	Lycée J. Mermoz	Saint-Louis
28	NOEVER Annegret	Certifiée	Lycée Th. Deck	Guebwiller
29	MEZHOUR Mohamed	AED	Lycée J. Mermoz	Saint-Louis
30	ROBIN Jean-Claude	CPE	Collège Walch	Thann

LISTE ÉCOLE ÉMANCIPÉE (EE)

1	BAUTZ DE LUZE Marjolaine	Copsy	Retraitée	
2	BAUMANN Jean-Luc	Certifié	Collège J. Prévert	Wintzenheim
3	BOLZER Marc	Certifié	Collège G. Marthelot	Orbey
4	BRODBECK Nicolas	Assis. Pédag.	Collège L. Herr	Altkirch
5	MATHIEU Isabelle	Certifiée	Collège Les Ménétriers	Ribeauvillé
6	MEYER Aurélie	Certifiée	Collège J.F. Kennedy	Mulhouse

BILAN POSTES BAS-RHIN (2008-2012)

67	LYCÉES			COLLÈGES	Lycées collèges 2012
	Solde Suppressions/créations LEGT/LP 2012	Rappel 2011 LEGT	Rappel 2011 LP	Solde Suppressions/créations 2012	(Total 2008-2012)
1^{ère} STRASBOURG CENTRE LEGT/LPO : Fustel, Kléber, Pasteur, Pontonniers, Rostand, LP : Geiler, Oberlin Collèges : Kléber, Foch, Lezay-Marnésia	Kléber (-4) LP Geiler (-3) Pontonniers (+1) Fustel (-1) Rostand (-1) SEP Rostand (-1) Total lycées : - 9	- 10	- 2	Foch (-1) Kléber (+1) Lezay-Marnésia (-2) Pasteur (-2) Total collèges : - 4	- 13 (- 42)
2^{ème} STRASBOURG NEUDORF LEGT/LPO : Curie, Monnet, Cassin Couffignal, Le Corbusier, Dumas, Gutenberg/Illkirch LP : Frey Collèges : Fustel, Esplanade, Vauban, Weiss Stockfeld, Solignac, Roseaux, Parc/Illkirch	Monnet (-5) Frey (-1) Cassin (-4) SEP Couffignal (+1) Le Corbusier. (-5) SEP Le Corbusier (+1)Dumas (-2) SEP Dumas (+1) Gutenberg (-4) Total lycées : - 18	- 21	- 2	Ecole européenne (+2) Fustel (-3) Solignac (-3) Roseaux (-2) Total collèges : - 6	- 23 (- 90)
3^{ème} STRASBOURG SCHILTIGHEIM LEGT/LPO : Rudloff, Bloch/Bisch. LP : Briand, Mathis/Schiltigheim Collèges : S.Germain, Erasme, Arp, Truffaut, Twinger, Pasteur, Robertsau, Lamartine, Ried/Bischheim, Souffelweyersheim Leclerc, Rouget de Lisle/Schiltigh.	Bloch/Bischheim (-1) Mathis/Schiltigheim (-1) Rudloff (-2) SEP Rudloff (-3) Total lycées : - 7	- 7	- 5	Lamartine/Bischheim (-1) Ried/Bischheim (-1) Rouget de L./Schiltig (-2) Arp (-3) S.Germain (+1) Truffaut (-3) Robertsau Souffelweyersheim (-1) Total collèges : - 10	- 17 (- 68)
4^{ème} STRASBOURG CAMPAGNE Collèges : Geispolsheim, Achenheim, Eschau, Souffelweyersheim, Mundolsheim, Truchtersheim, Pflugriesheim		- 1	- 1	Achenheim (-2) Galilée/Lingosheim (+1) Eckbolsheim (+1) Total collèges : -	- (- 28)
5^{ème} SELESTAT LEGT/LPO : Koeberlé, Schwilgué/Sélestat, Barr, Yourcenar/Erstein, LP : Schweissguth/Sélestat, Collèges : Beatus, Mentel/Sélestat, Châtenois Barr, Heiligenstein, Freppel, Europe/Obernai Dambach, Erstein, Benfeld, Marckolsheim Rhinau, Sundhouse	Koeberlé (-1) Schwilgué (-2) SEP Schwil.(-2) Yourcenar/Erstein (-1) SEP Yourcenar (-1) Total lycées : - 7	- 3	- 3	Bugatti/Molsheim (-2) Mutzig (+1) La Broque (-3) Schirmeck (+1) Wasselonne (-2) Total collèges : -	- 7 (- 47)
6^{ème} MOLSHEIM LEGT/LPO : Meck, Marchal/Molsheim, Freppel/Obernai LP : Schneider/Molsheim, Schirmeck, PE Victor/Obernai Collèges : Meck, Bugatti/Molsheim, Freppel, Europe/Obernai, Duttlenheim, Mutzig, Rosheim, La Broque, Schirmeck, Wasselonne, Marlenheim	Marchal (-6)SEP Marchal (-1) Freppel (-2) Victor/Ober(-3) Schneider/Molsh (-3) Total lycées : - 9	- 9	-	Clg Bugatti/Molsheim (+1) Clg Mutzig (-4) Clg Rosheim (-2) Total collèges : - 5	- 20 (- 50)
7^{ème} SAVERNE LEGT/LPO : Leclerc, Haut-Barr/Saverne Zeller/Bouxwiller, Imbert/Sarre-Union Collèges : Poincaré, Sources/Saverne, Marmoutier, Bouxwiller, Rosheim, Hochfelden, Ingwiller, Wingen/s/Moder, Drulingen, Diemeringen, Sarre-Union	Leclerc (-1) Verne/Saverne (-4) Bouxwiller (-1) SEP Ht-Barr (+1) SEP Imbert/S-Union (-4) Total lycées : - 9	- 2	- 5	Marlenheim (+1) Hochfelden (-3) Wingen/S/Moder (-2) Drulingen (-1) Total collèges : - 5	- 14 (- 66)
8^{ème} WISSEMBOURG LEGT/LPO : Stanislas/Wissembourg Collèges : Ottfried/Wissembourg, Woerth, Niederbronn, La Walck, Mertzwiller, Reichshoffen, Seltz, Lauterbourg	SEP Wissembourg(-1) Total lycées : - 1	- 2	+ 3	Wissembourg (+2) La Walck (-1) Reichshoffen (-1) Lauterbourg (-1) Total collèges : - 1	- 2 (- 16)
9^{ème} HAGUENAU LEGT/LPO : Schuman, Heinrich/Haguenau, Maurois/Bischwiller LP : Nessel, Siegfried/Haguenau, Bischwiller Collèges : Foch, Kléber/Haguenau, Mundolsheim, Vendenheim, Schweighouse, Soufflenheim, Brumath, Hoerd, Drusenheim, Sault du Lièvre, Maurois/Bischwiller, La Wantzenau, Herrlisheim	Schuman (-1) Nessel (+1) Heinrich (+1) Siegfried (-4) SEP Bischwiller(+2) Total lycées : - 1	- 11	- 5	Foch/Haguenau(-2) Kléber/Haguenau(-1) Schweighouse (+1) Maurois/Bischwiller (-1) S du Lièvre/Bischw (-2) La Wantzenau (-1) Total collèges : - 6	- 7 (- 44)
TOTAL BAS-RHIN	- 67	- 66	- 20	- 37	- 451

BILAN POSTES HAUT-RHIN (2008-2012)

68	LYCÉES			COLLÈGES	Lycées collèges
	Solde Suppressions/créations 2012	Rappel 2011 LEGT	Rappel 2011 LP	Solde Suppressions/créations 2012	2012 (Total 2008-2012)
1^{ère} COLMAR LEGT/LPO : Bartholdi, C.Sée, B. Pascal, Schongauer/Colmar Collèges : V.Hugo, Berlioz, Pfeffel, Molière/Colmar, Fortschwihr, Volgelsheim	Bartholdi (-1) C.Sée (-3) Schongauer (-3) B.Pascal (-4) SEP B.Pascal (-4) Total lycées : - 15	- 10	- 2	V. Hugo (-1) Berlioz (-1) Fortschwihr (-1) Total collèges : - 3	- 18 (- 86)
2^{ème} RIBEAUVILLE LEGT/LPO : Ribeaupierre/Ribeauvillé, Kirschleger/Munster, Schwendi/Ingersheim Weiss/Ste-Marie-aux-Mines Kastler/Storck/Deck/Guebwiller Collèges : Ribeauvillé, Munster, Orbey, Ingersheim, Kaysersberg, Wintzenheim, Ste-Marie-aux-Mines, Grunewald/Guebwiller, Buhl, Rouffach	Munster (-2) Deck (-4) SEP Ingersheim(-1) SEP Deck (-1) SEP Ste-Marie-a-M (-2) SEP Storck (-2) Total lycées : - 12	- 3	- 6	Ingersheim (-1) Ste-Marie-a-Mines (-1) Grunewald/Gueb. (-1) Rouffach (-1) Total collèges : - 4	- 16 (- 42)
3^{ème} ALTKIRCH LEGT/LPO : Henner/Altkirch, Mermoz/St-Louis, Collèges : Altkirch, Ferrette, Hirsingue, Seppois Dannemarie, Illfurth, Schickelé, Forlen/St-Louis, Village-Neuf, Hégenheim	Henner/Altkirch (+1) Mermoz/St-Louis (-7) SEP St-Louis (-4) Total lycées : - 10	- 4	- 1	Herr/Altkirch (-1) Dannemarie (-1) Forlen/St-Louis (-1) Village-Neuf (-1) Hégenheim (+1) Total collèges : - 3	- 13 (2012)
4^{ème} CERNAY LEGT/LPO : Eiffel/Cernay, Scheurer-Kestner/Thann, Zurcher/Wittelsheim, C.de Gaulle/Pulversheim LP : Masevaux, Pointet/Thann Collèges : Cernay, Burnhaupt, Mermoz, Péguy/Wittelsheim, Ensisheim, St-Amarin, Soultz, Faesch, Walch/Thann, Fessenheim	Eiffel/Cernay (-1) SEP Cernay (-2) Zurcher/Wittelsheim (-2) C.de G/Pulversheim (-2) SEP Pulversheim (-2) Total lycées : - 9	- 8	- 5	Cernay (-1) Péguy/Wittelsch. (-1) Mermoz/Wittelsch. (-1) Ensisheim (-2) St-Amarin (-1)Soultz (-1) Walch/Thann (-3) Faesch/Thann (-1) Total collèges : - 11	- 20 (2012) Cumul 3 ^e + 4 ^e 2008 +2012 (- 73)
5^{ème} MULHOUSE LEGT/LPO : Schweitzer, Montaigne, Larmand, Lavoisier, Lambert/Mulhouse LP : Stoessel, Roosevelt, Rebbert, Claudel Collèges : J.Macé, Villon, St-Exupéry, Kennedy Bel Air/Mulhouse, Brunstatt, Habsheim, Rixheim, Riedisheim	Schweitzer (-3) Claudel (-2) Montaigne (-1) Rebb.(-1) L.Armand (-4) Stoessel (-1) Lambert (-1) Roosevelt (-5) Lavoisier (-7) SEP Lavoisier (+1) Total lycées : - 24	- 19	- 5	J.Macé (-3) Bel Air (+1) Kennedy (-1) Brunstatt (+1) Total collèges : - 2	- 26 (- 99)
6^{ème} ILLZACH LPO : Bugatti/Illzach Collèges : Wolf, Bourtzwiller/Mulhouse, A.Franck, J.Verne/Illzach, Pfastatt, Lutterbach Kingersheim, Sierentz, Curie, Pagnol/Wittenheim, Ottmarsheim	Bugatti (-7) SEP Bugatti (+5) Total lycées : - 2	- 9	- 4	Bourtzwiller (+1) Pfastatt (-1) Total collèges : - 0	- 2 (- 32)
TOTAL HAUT-RHIN	- 72	- 53	- 23	- 23	- 410



**Délégation de Strasbourg
au Congrès de Reims**

CONGRÈS NATIONAL - 2 AU 6 AVRIL 2012 A REIMS

INTERVENTIONS DES CONGRESSISTES

Intervention de Francis Fuchs - Secrétaire général académique au Congrès de Reims



« La période actuelle est caractérisée par la convergence du temps syndical et du temps politique cadré par les élections présidentielles et législatives. C'est l'occasion plus que jamais d'occuper cet espace.

Dans le texte Action nous suggérons de rajouter après les tirets « qui déclinent toute une série de revendications » l'action suivante :

« Le SNES appelle à poursuivre l'interpellation des députés de la majorité sur les conséquences concrètes des suppressions de poste dans leurs circonscriptions. » (1)

Dans l'académie de Strasbourg nous avons l'embarras du choix pour désigner les « posticides » puisque 16 députés sur 17 sont estampillés UMP. C'est pour cette raison que nous avons recensé depuis 2008 (c'est-à-dire la première rentrée du quinquennat Sarkozy) le solde entre les créations et les suppressions de postes dans les collèges et les lycées. La palme de plomb revient aux députés des circonscriptions urbaines où sont concentrés les établissements APV. C'est ainsi que dans la deuxième circonscription de Strasbourg le solde est cette année de - 17 postes (dont - 7 dans 5 collèges APV).

Ce ne sont pas moins de 860 postes au total que les deux départements de l'académie ont perdu depuis 2008, soit plus de 7% du nombre des professeurs du second degré.

(1) Le passage en gras a été intégré dans le texte Action votée par le congrès du SNES à Reims

Compétence or not compétence ?

Lors de la commission sur le thème 1 : « un second degré pour la réussite de tous », plusieurs intervenants ont présenté des amendements pour retirer de tous nos textes le mot « compétence ». Terme présenté comme le symbole du socle commun et de son outil de validation le LPC, Livret Personnel de Compétences, et accusé d'être à l'origine de nombreuses pressions exercées en collège par des chefs d'établissement ou des IPR.

J'étais en désaccord avec cette vision. Pour moi ces demandes manquaient de combativité et fuyaient le fond du problème avec le risque (la certitude?) de le laisser devenir plus épineux. C'est une question d'orientation générale pour la suite de nos luttes. L'intervention, très courte, était limitée à deux minutes de temps de lecture.

Intervention en séance plénière : thème 1 sur les compétences

Depuis le début, le Snes s'est opposé au socle commun, seul dans un premier temps puis avec le renfort d'intellectuels et enfin d'autres organismes et organisations. Suite à notre travail d'explicitation, le LPC vacille et même tangué sérieusement. Ses plus ardents défenseurs d'hier commencent aujourd'hui à le lâcher pour éviter qu'il n'entraîne avec lui le socle commun.

Dans ce renoncement à une ambition scolaire pour tous les élèves, un des mots clef utilisé est : « compétence ». Un terme instrumentalisé par l'OCDE et la stratégie de Lisbonne.

Du coup, ce mot « compétence » pose problème à certains d'entre nous.

Alors, doit-on s'interdire d'utiliser ce mot qui ne posait pas de difficultés particulières auparavant parce que d'autres veulent l'enfermer dans un sens particulier? Doit-on accepter de se voir restreindre notre vocabulaire?

Dans nos écrits, le mot « compétence » est à prendre, bien entendu, non pas selon la définition de la Commission européenne mais bien au sens de « savoir en action » comme le précise le renvoi numéro 5 que vous trouverez à la fin du thème 1 (document distribué au congrès national à tous le matin même). Définition renforcée suite à la commission d'hier et qui pourrait être encore consolidée.

Oui les compétences existent et depuis longtemps. Elles jouent un rôle important dans certaines disciplines et dans la voie technologique. C'est à nous d'imposer **notre sens** du mot compétence, n'esquivons pas ce combat.

Je vous soumettrai une dernière question : « de manière plus générale, ferons-nous la chasse à l'avenir à « tout mot » que le ministère ou le gouvernement marquerait idéologiquement ? »

Finalement après plusieurs interventions pour et contre le maintien du mot compétence, les rapporteurs ont maintenu le mot compétence tout en renforçant et en intégrant le renvoi dans le corps du texte. L'amendement demandant la suppression du mot compétence fut largement rejeté par les congressistes. Le travail de fond pour imposer notre vision ambitieuse de l'école doit être poursuivi.

José Pozuelo



**Isabelle Antoine
et José Pozuelo**





« Thème 2 - réforme de la formation des enseignants »

Trois ans après la mise en place de la réforme de la formation des enseignants, le bilan est terrible : des conditions d'entrée dans le métier catastrophiques pour les jeunes collègues, une formation professionnelle quasi- inexistante, un nombre de postes aux concours de recrutement divisé par 2 en 5 ans, un effondrement du nombre de candidats. Les étudiants se détournent de notre profession. Cela ouvre les portes à un recrutement d'enseignants précaires. A la lumière des faits, il est clair que cette « réforme » n'avait pour objectif que des milliers de suppressions de postes, la remise en cause de nos statuts. Cette «réforme» revient à repousser de 2 ans l'entrée des futurs enseignants dans la Fonction Publique d'Etat, met à leur charge le financement de leur formation et a des effets néfastes sur leur future retraite. Il est de l'intérêt de l'ensemble de la profession que le Snes revendique clairement l'abandon de cette réforme.

Fabrice Monnot

« Sur les collectivités territoriales »



Le rapporteur du thème 3 a intégré les deux amendements de Strasbourg : l'un sur le rôle des collectivités territoriales dont les compétences doivent être précisées et qu'en aucun cas, la justice, la santé et l'éducation ne doivent être transférables à ces CT ; l'autre sur l'opposition de notre syndicat à la création d'un conseil unique d'Alsace.

Permettez-moi d'insister sur la particularité régionale qui risque de faire tache d'huile dans les autres régions de France ; l'Alsace, une des seules régions de France gérées par la droite, est toujours une terre d'expérience. C'est la raison pour laquelle, nous allons distribuer le texte rédigé par notre représentant au CESER sur l'historique et le déroulement des différentes étapes qui ont amené la plupart des élus du Conseil Régional et des Conseils Généraux à approuver la démarche pour aller vers un conseil unique d'Alsace.

Camarades, voilà ce qui risque d'arriver dans vos régions, soyez vigilants !

Françoise Eiden Grosmann

IMPRESSIONS DES CONGRESSISTES

Un congrès de grande qualité dans les débats avec des textes enrichis dans toutes les commissions par les délégués et les courants de pensée sans exclusive. La participation et l'ambiance au sein de la délégation strasbourgeoise furent excellentes ; les différentes catégories de syndiqués (agrégés, certifiés, CPE, précaires et retraités) et les courants de pensée étaient tous représentés, de 30 à 75 ans, prouvant ainsi que la richesse du Snes est dans sa diversité et que la solidarité entre les générations existe.

Vive le S3 de Strasbourg riche de sa diversité et de ses différences !

Françoise Eiden Grosmann



Le congrès national du SNES à Reims, ce furent pour moi, cinq jours sur une autre planète.

D'abord, par un dépaysement matériel avec une organisation sans faille, grâce au travail des camarades de l'académie de Reims.

Ensuite et surtout par la teneur des interventions des sections académiques et des tendances ainsi que par la qualité des synthèses des différents rapporteurs. Enfin par la convivialité et l'ambiance chaleureuse qui a régné dans notre délégation.

Maurice BRUPPACHER





BULLETIN DE VOTE

67

A compléter recto, verso

PREMIER VOTE : ÉLECTION A LA CA ACADÉMIQUE

Entourez d'un trait apparent le titre de la liste de votre choix

Liste d'union
UNITÉ ET ACTION
et
SANS TENDANCE

Liste
ÉCOLE EMANCIPIÉE

Liste
URIS

DEUXIÈME VOTE : ÉLECTION AU BUREAU DÉPARTEMENTAL DU BAS-RHIN

Entourez d'un trait apparent le titre de la liste de votre choix

Liste d'union
UNITÉ ET ACTION
et
SANS TENDANCE

Liste
ÉCOLE EMANCIPIÉE

Tournez SVP



BULLETIN DE VOTE

67

A compléter recto, verso

TROISIÈME VOTE : ÉLECTION A LA CA NATIONALE "VOTE D'ORIENTATION"

Entourez d'un trait bien apparent le titre de la liste de votre choix

UNITÉ ET ACTION	ÉCOLE ÉMANCIPÉE	UNITÉ, REVENDEICATIONS, INDÉPENDANCE SYNDICALE	ÉMANCIPATION
----------------------------	----------------------------	---	---------------------

QUATRIÈME VOTE : ÉLECTION A LA CA NATIONALE "VOTE CATÉGORIES"

Entourez d'un trait apparent **UN ET UN SEUL** groupe de candidats correspondant à **VOTRE** catégorie

CATÉGORIES	UNITÉ ET ACTION	ÉCOLE ÉMANCIPÉE	UNITÉ, REVENDEICATIONS, INDÉPENDANCE SYNDICALE	ÉMANCIPATION
Agrégé(e)s	T : VOIRIN A. S : VALENCE N.	T : DE SCHEPPER A. S : VERDON N.	T : BENOIT C. S : VERDON N.	T : REY S. S : VIVÉ N.
Certifié(e)s - Ae - Pegc	T : MARAND X. S : NAUD M.	T : PIAGET N. S : CASSUTO Y.	T : LEFEBVRE J. S : DANRY E.	T : DUMONT C. S : CITTANOVA D.
Non titulaires	T : MORDELET C. S : LOMBARD V.	T : BIRLING R. S : ALLAH S.	T : BIEUX G. S : BORGES J.	T : ROUSSEL J.M. S : VANCOSTENOBLE J.M.
Cpe	T : HERAUT V. S : SAMOUIILLER C.	T : BARBAZANGES J.M. S : DARROMAN I.	T : HELLAL M. S : GREINER E.	T : DUBACQ P. S : LAURENTI C.
Co-psy et D. Cio	T : MONNIER M.A. S : JARRIGE C.	T : BENNASSAR L. S : COULON D.		
Retraité(e)s	T : CAHOUET M. S : BARDIER J.Y.	T : BATTIGNE S. S : AVIGNON M.	T : LEFEBVRE M. S : ANDRIÉ C.	T : DESAUTELS N. S : SCHIMMER C.
Etudiant(e)s – surveillant(e)s	T : LEMOUSSU A. S : OSTROWSK A.	T : ARRIBAUD G. S : BEKHTARI N.		T : BENA K. S : KINVI J.



BULLETIN DE VOTE

68

A compléter recto, verso

PREMIER VOTE : ÉLECTION A LA CA ACADÉMIQUE

Entourez d'un trait apparent le titre de la liste de votre choix

Liste d'union
UNITÉ ET ACTION
et
SANS TENDANCE

Liste
ÉCOLE EMANCIPÉE

Liste
URIS

DEUXIÈME VOTE : ÉLECTION AU BUREAU DÉPARTEMENTAL DU HAUT-RHIN

Entourez d'un trait apparent le titre de la liste de votre choix

Liste d'union
UNITÉ ET ACTION
et
SANS TENDANCE

Liste
ÉCOLE EMANCIPÉE

Liste
URIS

Tournez SVP



BULLETIN DE VOTE

68

A compléter recto, verso

TROISIÈME VOTE : ÉLECTION A LA CA NATIONALE "VOTE D'ORIENTATION"

Entourez d'un trait bien apparent le titre de la liste de votre choix

UNITÉ ET ACTION	ÉCOLE ÉMANCIPÉE	UNITÉ, REVENDEICATIONS, INDÉPENDANCE SYNDICALE	ÉMANCIPATION
----------------------------	----------------------------	---	---------------------

QUATRIÈME VOTE : ÉLECTION A LA CA NATIONALE "VOTE CATÉGORIES"

Entourez d'un trait apparent **UN ET UN SEUL** groupe de candidats correspondant à **VOTRE** catégorie

CATÉGORIES	UNITÉ ET ACTION	ÉCOLE ÉMANCIPÉE	UNITÉ, REVENDEICATIONS, INDÉPENDANCE SYNDICALE	ÉMANCIPATION
Agrégé(e)s	T : VOIRIN A. S : VALENCE N.	T : DE SCHEPPER A. S : VERDON N.	T : BENOIT C. S : VERDON N.	T : REY S. S : VIVÉ N.
Certifié(e)s - Ae - Pegc	T : MARAND X. S : NAUD M.	T : PIAGET N. S : CASSUTO Y.	T : LEFEBVRE J. S : DANRY E.	T : DUMONT C. S : CITTANOVA D.
Non titulaires	T : MORDELET C. S : LOMBARD V.	T : BIRLING R. S : ALLAH S.	T : BIEUX G. S : BORGES J.	T : ROUSSEL J.M. S : VANCOSTENOBLE J.M.
Cpe	T : HERAUT V. S : SAMOUIILLER C.	T : BARBAZANGES J.M. S : DARROMAN I.	T : HELLAL M. S : GREINER E.	T : DUBACQ P. S : LAURENTI C.
Co-psy et D. Cio	T : MONNIER M.A. S : JARRIGE C.	T : BENNASSAR L. S : COULON D.		
Retraité(e)s	T : CAHOUET M. S : BARDIER J.Y.	T : BATTIGNE S. S : AVIGNON M.	T : LEFEBVRE M. S : ANDRIÉ C.	T : DESAUTELS N. S : SCHIMMER C.
Etudiant(e)s – surveillant(e)s	T : LEMOUSSU A. S : OSTROWSK A.	T : ARRIBAUD G. S : BEKHTARI N.		T : BENA K. S : KINVI J.